

# AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER

## AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 POUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Il est ouvert au titre de l'année 2024 un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

Le nombre de postes ouverts est de 1 (un).

Ce poste est à pourvoir au sein du tribunal administratif de Paris (cf. fiche de poste).

Le calendrier de recrutement est le suivant :

Date d'ouverture des inscriptions : lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024

Date limite de retrait du formulaire d'inscription par voie électronique ou postale : jeudi 1<sup>er</sup> août 2024

Date limite de validation des inscriptions sur le serveur électronique ou d'envoi des dossiers d'inscription par voie postale (*le cachet de la poste faisant foi*) : jeudi 1<sup>er</sup> août 2024

1<sup>re</sup> phase du recrutement – sélection des candidats sur dossier : à partir du jeudi 8 août 2024

2<sup>e</sup> phase du recrutement – entretien avec la commission de sélection pour les candidats retenus : à compter du jeudi 22 août 2024 (date prévisionnelle)

Le dossier de candidature est constitué des trois éléments suivants :

- a) Le formulaire d'inscription ;
- b) Un *curriculum vitae* détaillé du candidat indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- c) Une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat ;

Le dossier de candidature doit être adressé par voie électronique via l'application d'inscription en ligne (<https://www.inscription-concours.interieur.gouv.fr/inscription/7784>)

Il est recommandé d'utiliser la procédure d'inscription sur internet, plus rapide et plus sûre.

En dernier recours, vous pouvez également vous inscrire par voie postale.

Pour les inscriptions par voie postale, il ne sera pas envoyé d'accusé de réception.

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celle ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

Les candidats retenus pour un entretien avec la commission de sélection recevront par une convocation par mail.

L'entretien, d'une durée de 20 minutes, aura lieu en région Île-de-France.

\*

\*\*

*Pour toutes informations complémentaires, se reporter au guide d'inscription.*

## **POSTES À POURVOIR**

L'adjoint administratif recruté sera affecté sur le poste d'agent de greffe au sein du tribunal administratif de Paris.